L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 28 OCTOBRE 18 86.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Deux femmes blanches, l'une pour la cuisine et l'autre pour le ménage, à 8 Nos 8 et 10 rue Royale.
27 oct—2t

A LOUER.

A Louer 176 rue Française entre Urquhart et Marais une très jolie maison, ouverture de four côtés, salons, corridors, six chambres à feu, cabinets, cave, poulailler, etc., cour briquetée, arrière cour, terrain sur le côté.
S'adresser : 101 Champs Elysées, ent e Dauphine et Bourgogne. Le tout à prix réduit.
28 oct—1 nov

A LOUER.—Une maison basse ayant quatre appartements, deux cabinets et une galerie, cuisine haute avec quatre chambres, grande cour, eau et water-works. La maison est située rue des Ursulines, No 140. S'adresser sur les lieux, de 10 heures à midi.
26 oct—

A VENDRE.

COCHONS à vendre—Coin Columbus et Prieur.
23oct—1mon

A vendre, à bon marché, un excellent Piano Hervé, droit, nouvellement remis à neuf. S'adresser à BASILE TAKES, 84 rue Royale.
19 oct—2 mon

A vendre—Pour cause de santé dans un des beaux quartiers de la ville, une belle pâtisserie et confiserie bien située, belle clientèle et bien installée, pour le travail, tout en parfait état. S'adresser chez A. Prados Jr., 21, Passage de la Bourse.
13oct—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Henry Spillman vs Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 18,641—Division C—Attendu que par le présent donne aux créanciers de H. ry Spillman et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et l'administrateur déchargé.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
24 oct—2 6 nov Greffier.

Succession de Marie Elise Camus, femme séparée de biens de John T. Hamlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 3,088—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et l'administrateur déchargé.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
27 oct—27 31—5 nov Greffier.

Succession de Mme Vve Jacques Théodule Camus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 18,191—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte et l'administrateur déchargé.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27oct—27. 31—5nov

Succession de James Sanford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No —Division E—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté sa petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de James Sanford, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 oct—27 31—5 nov

Successions de Peter J. Duchelier et de Lena Hubner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 13,092—Division D—Attendu que Lizzie Duchelier a présenté sa petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Peter J. Duchelier et de Lena Hubner, en première lieu, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 oct—26 30—nov 4

Succession de William Johnson et al femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19,007—Division E—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm Johnson et sa femme décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
26 oct—26 30—nov 4 Greffier.

Succession de Mme Esther A. D'Meza, femme de E. A. Brandao.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 14,709—Division C—Attendu que Edward A. Brandao a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Esther A. D'Meza, femme décédée de E. A. Brandao, de cette intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et l'administrateur déchargé.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 oct—27 31—5 nov

Succession du Révd. A. J. Dryadale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 18,078—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve A. J. Dryadale, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
23 oct—23 27 31 Greffier.

Succession de N. M. Benachi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 10,842.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Vve Anna Benachi exécutrice testamentaire dative de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
21oct—21 26 30. Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,945—Division C—Par ordre de Cour—Qu'une liste des créanciers des pétitionnaires B. J. Dufour et Cie, soit dressée et homologuée par devant Thos Gujol, notaire en cette paroisse, le 14 NDE 22me jour de novembre 1886 à 11 heures A. M. dans le but de considérer et de voter sur l'opportunité des pétitionnaires pour un répit comme il est ici demandé, et qu'avis public en soit donné de la dite réunion et son objet et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Horace L. Dufour Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 16 octobre 1886.
(Signé) S. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme—
Jas. D. RANKIN, Député Greffier.
17 oct—3 fau 22 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Peter Butz vs. ses Creanciers—Division —No. 18,726—Attendu de Cour—Que les causes des biens du pétitionnaire Peter Butz soit et est par le présent accepties par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire en cette ville, le JEUDI, 28me jour d'octobre 1886, à 11 heures A. M. dans le but de déterminer sur la affaire d'odit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres questions qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens soient pareillement suspendues—Que Lionel F. Florance, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 2 Septembre 1886.
(Signé) S. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme—
Jas. D. RANKIN, Député-Greffier.
28août—30

Avis aux Votants

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Paroisse d'Orléans. }

Bureau de l'Enregistreur des Votants, coin des rues Camp et Lafayette.

Nouvelle Orléans, 23 août 1886.

LES personnes désirant s'enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures A. M. à 4 heures P. M. et de 7 P. M. jusqu'au 21me jour [illegible] les dimanches et les jours fériés exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette date pour recevoir et préparer les listes de Polls.
Le [illegible] d'enregistrement étant en 1880 et devant y apporter aucun changement de [illegible] en lieu, sont bons pour la prochaine élection.
ALEX. BREWSTER,
Enregistreur, bureau d'enregistrement
22 août—60j

POLLS.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, }
Hôtel de Ville, 21 octobre, 1886. }

Conformément à la disposition 1ère de l'acte 4 de la session de 1878, et à la section 2ème de l'acte 123 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane l'avis suivant indique les endroits, *Polls*, où seront reçus les suffrages dans les divers *precincts* pour l'élection de membres du Congrès qui aura lieu Mardi 2 novembre 1886 dans les divers *wards* de la ville de la Nouvelle Orléans compris dans les Premier et Deuxième Districts congressionels.

J. V. GUILLOTTE, Maire.

Premier District Congressionnel.

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Magazine, de Canal à Julie. Tchoupitoulas et Girod.

Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julie ; maison de pompe, Perdido, près St. Charles.

Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julie, Baronne et Poydras.

Quatrième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Julie, 50 South Rampart.

Cinquième Precinct—De Bassin à Liberté, de Canal à Julie, Poydras, entre Franklin et Liberté.

Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie ; 301 Poydras.

Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal ; Grande Salle de pompe Orpheum.

Huitième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julie ; Perdido et Johnson.

Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal, 42 South Claiborne.

Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julie, Gravier et Galvez.

Onzième Precinct—De Broad au Chemin de la Métairie, de Canal à Julie ; Broad et Commune.

QUATRIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Dauphine, de Canal à St Louis ; 84 Passage de la Bourse.

Deuxième Precinct—De Dauphine à Trémé, de Canal à St Louis ; Canal et Basse.

Troisième Precinct—De Trémé à Claiborne, de Canal à St Louis, 274 Donane.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St Louis, 321 rue Bienville.

Cinquième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à St Louis, 191 Bienville.

Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue Canal et le Nouveau canal au canal d'Orléans et de la rue St Louis ; rue Canal, Métairie No. 4, maison de pompe.

CINQUIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St-Philippe à St Louis ; Toulouse à Chartres.

Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St-Philippe à St Louis, St-Pierre près Bourbon.

Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St-Philippe à St Louis ; Toulouse et Rempart.

Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St-Philippe à St-Louis ; Orléans près Marais.

Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St Philippe à St Louis, St-Pierre et Johnson.

Sixième Precinct—De la rue Miro au Lac Pontchartrain, et de la rue St Louis et au canal d'Orléans au Bayou St-Jean et St-Philippe ; 467 rue Ste-Anne.

SIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, d'Esplanada à St Philippe ; Chartres et Quartier.

Deuxième Precinct—De Royale à Remparts, d'Esplanade à St Philippe ; Daubigny et Hôpital.

Troisième Precinct—De Remparts à Claiborne, d'Esplanade à St Philippe ; Tromé, entre Chemin du Bayou et Quartier.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Galvez, d'Esplanade à St Philippe ; encoignure Chemin du Bayou Claiborne.

Cinquième Precinct—De la rue Galvez au Bayou St-Jean, et d'Esplanade à St-Philippe ; Esplanade et Chemin du Bayou.

SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Bourgogne, de Champs Elysées à Esplanade ; Decatur et Francais.

Deuxième Precinct—De Bourgogne à Marais, de Champs Elysées à Esplanade ; Remparte et Français.

Troisième Precinct—De Marais à Célestine, des Champs Elysées à St Antoine ; Claiborne et Français.

Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St Antoine à St Bernard ; 75 Avenue St-Bernard.

Cinquième Precinct—De Marais à Galvez, de St-Bernard à Esplanade ; Claiborne et St-Bernard.

Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le canal Marigny, des Champs Elysées à Esplanade, coin des rues Rochebleave et Abadie.

Septième Precinct—D'Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St Jean au Champs Elysées, coin des rue Laharpe et White.

HUITIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette ; Victoire et Mandeville.

Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette ; coin Marigny et Dauphine.

Troisième Precinct—De St Claude à Robertson, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette ; Urquhart, près Espagne.

Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Florida, de Champs Elysées à l'Avenue Lafayette ; coin Roman et Champs Elysées.

Cinquième Precinct—De la promenade de la Florida au Lac Pontchartrain, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette, Champs Elysées, entre America et Columbia.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Claude, de Lafayette à Clouet ; Dauphine près St-Ferdinand.

Deuxième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Clouet à Pauline ; Dauphine entre Désirée et Elmires.

Troisième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Pauline à Pologne, coin Bartholomew et Remparts.

Quatrième Precinct—Du fleuve à St Claude, de Pologne à la Basse inférieure, coin avenue Jordan et Dauphine.

Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Basse à Pologne ; Urquhart, entre Port et St Ferdinand.

Sixième Precinct—De la Promenade Florida le long du canal de l'avenue du Peuple au lac Pontchartrain, et de la levée du lac Pontchartrain aux Rigolets, et Rigolets au lac Borgne, et de la le long du lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de la à long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida, Hancock entre St Claude et Marais.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market ; coin Verret et Patterson.

Deuxième Precinct—De Verret à Avenue Verret et du fleuve à Marais ; maison de pompe Morgan Fire Company No 3.

Troisième Precinct—De la rue Market à la fin de division entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson et du fleuve à Verret ; coin Homer et Madison.

Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de partouse ; coin Patterson et avenue Webster.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson ; jonction du chemin public et du raccourci.

Second District Congressionnel.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue St. Thomas de Tualie à Felicite ; au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.

Deuxième Precinct—De St Thomas à Constance, de Thalie à Felicité, Richard et Chippewa.

Troisième Precinct—De Constance à Prytania de Thalie à Felicité ; Orange et Constance.

Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Félicité ; Félicité et St Charles.

Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Félicité ; Melpomène, entre Dryades et Baronne.

Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne, de Thalie à Félicité ; Melpomène et Lousat.

DEUXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie ; St-Joseph, entre Thalie et Washington.

Deuxième Precinct—De Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie ; Magazine et Thalie.

Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie, Lee Circle, entre St-Charles et Delord, ligne de division Franklin à Locust.

Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Thalie, 253 Erato, près Dryades.

Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julie à Thalie ; Liberté et Clio.

Sixième Precinct—De Locust à l'avenue Carrollton, de Julie à Thalie, encoignure des rues Erato et Locust.

DIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St. Thomas, de Felicité à Prunieres ; Rousseau, entre Jackson et Philip.

Deuxième Precinct—De St. Thomas Annonciation, de Félicité à Première ; Josephine, No. 147.

Troisième Precinct—D'Annonciation à Magazine, de Félicité à Première ; Josephine et Laurel.

Quatrième Precinct—De Magazine à St. Charles, de Félicité à Première ; 521 Camp.

Cinquième Precinct—De St. Charles à Rempart, de Félicité à Première ; encoignure Dryades et Josephine.

Sixième Precinct—De Rempart à Howard, de Félicité à Première, encoignure St. André et Franklin.

Septième Precinct—De Howard à la pointe de la rue Erato, de Félicité à Première ; Howard et Jackson.

ONZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Première ; 28 Washington.

Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel, de Toledano à Première ; Washington et Annunciation.

Troisième Precinct—De Laurel à Magasins, de Toledano à Première ; 786 rue Magasins.

Quatrième Precinct—De Magasins à Prytania, de Toledano à Première ; Washington, entre Camp et Magasins bureau de ville.

Cinquième Precinct—De Prytania à Dryades, de Toledano à Première ; Washington et Baronne.

Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Toledano à Première ; Washington, près Dryades.

Septième Precinct—De Liberté au canal Melpomène, à la pointe de Toledano à Première ; coin Washington et Magnolia.

DOUZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Toledano à l'avenue Napoléon ; asterlitz et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Toledano à l'avenue Napoléon ; coin Magasine et Pensaton.

Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Toledano à l'avenue Napoléon ; Berlin, entre Carondelet et St Charles.

TREIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Napoléon à l'avenue Peters ; coin Tchoupitoulas et Bordeaux.

Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters ; Magasine et Cadiz, côté nord.

Troisième Precinct—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters ; Bordeaux, entre Pitt et Prytania.

QUATORZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'avenue Peters à Lowerline ; Magazine, près State.

Deuxième Precinct—De St Charles à Melpomène tail race, de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad à Melpomène tail race ; coin Green et Edmond.

SEIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, et de Lowerline à l'avenue Carrollton ; Commercial, entre Bienville et Washington.

Deuxième Precinct—De St Charles à Melpomène tail race, et de Lowerline à l'avenue Carrollton, coin Washington et Hampton.

DIX-SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'avenue Carrollton à l'upperline ; Etat Hook and Ladder Hall, coin Maison pas Seconde.

Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième, de l'avenue Carrollton à l'Upperline ; Cinquième et Mary.

Troisième Precinct—Borné par Onzième, Upperline et Upperline canal au Lac au Nouveau Canal et de à l'avenue Carrollton ; Levee de protection, Wm Hay.
23 oct—

GROS LOT
$75.000
DE LA
L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et surveillons en personne ces tirages qui, sont en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. Ewell

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE L.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 9 NOVEMBRE 1886.

1,867 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	5,000, ...	10,000
5 Lots de ...	2,000, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
300 Lots de ...	100, ...	30,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967	Lots se montant à	$265,500

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New York entraîne sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire vos mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
ETC.

L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte aujourd'hui d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et [illegible] ;
Un Bulletin [illegible] ;
Une Liste des navires en [illegible] ce dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS :
73 [illegible] 73

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Boubide vs. George Fleuming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 18,792—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à encan, à la Bourse d'Ewan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez [illegible] dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 novembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Première, St. Patrick et St. David, désigné par le numéro trois, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre vingt onze pieds huit pouces entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan dressé par C. G. De Hart en date du 23 novembre 1868, une copie du dit plan est annexée à une acte d'achat de William Gorman de Spencer Field, en date du 12 janvier 1872 pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent, étant la même propriété que celle délaissée par le dit défendeur à acquis de James D. Macon, par acte pardevant M. T. Ducros notaire, le 22 août 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14oct—14,21,28—5,12,16nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret McPadden vs Mme Alverta Johnson et Henry L. Adams, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 18,745—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encherre publique à la Bourse Ewan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le dit District de cette ville, le SAMEDI, 27 novembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent situé dans la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de partouse, coin Patterson et avenue Webster.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson ; jonction du chemin public et du raccourci.

Second District Congressionnel.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue St. Thomas de Tualie à Felicite ; au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.

Deuxième Precinct—De St Thomas à Constance, de Thalie à Felicité, Richard et Chippewa.

Troisième Precinct—De Constance à Prytania de Thalie à Felicité ; Orange et Constance.

Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Félicité ; Félicité et St Charles.

Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Félicité ; Melpomène, entre Dryades et Baronne.

Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne, de Thalie à Félicité ; Melpomène et Lousat.

DEUXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie, St-Joseph, entre Thalie et Washington.

Deuxième Precinct—De Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie ; Magazine et Thalie.

Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie, Lee Circle, entre St-Charles et Delord, ligne de division Franklin à Locust.

Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Thalie, 253 Erato, près Dryades.

Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julie à Thalie ; Liberté et Clio.

Sixième Precinct—De Locust à l'avenue Carrollton, de Julie à Thalie, encoignure des rues Erato et Locust.

DIXIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St. Thomas, de Felicité à Prunieres ; Rousseau, entre Jackson et Philip.

Deuxième Precinct—De St. Thomas Annonciation, de Félicité à Première ; Josephine, No. 147.

Troisième Precinct—D'Annonciation à Magazine, de Félicité à Première ; Josephine et Laurel.

Quatrième Precinct—De Magazine à St. Charles, de Félicité à Première ; 521 Camp.

Cinquième Precinct—De St. Charles à Rempart, de Félicité à Première ; encoignure Dryades et Josephine.

Sixième Precinct—De Rempart à Howard, de Félicité à Première, encoignure St. André et Franklin.

Septième Precinct—De Howard à la pointe de la rue Erato, de Félicité à Première ; Howard et Jackson.

ONZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Toledano à Première ; 28 Washington.

Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel, de Toledano à Première ; Washington et Annunciation.

Troisième Precinct—De Laurel à Magasins, de Toledano à Première ; 786 rue Magasins.

Quatrième Precinct—De Magasins à Prytania, de Toledano à Première ; Washington, entre Camp et Magasins bureau de ville.

Cinquième Precinct—De Prytania à Dryades, de Toledano à Première ; Washington et Baronne.

Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Toledano à Première ; Washington, près Dryades.

Septième Precinct—De Liberté au canal Melpomène, à la pointe de Toledano à Première ; coin Washington et Magnolia.

DOUZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Toledano à l'avenue Napoléon ; asterlitz et Tchoupitoulas.

Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Toledano à l'avenue Napoléon ; coin Magasine et Pensaton.

Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Toledano à l'avenue Napoléon ; Berlin, entre Carondelet et St Charles.

TREIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Napoléon à l'avenue Peters ; coin Tchoupitoulas et Bordeaux.

Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters ; Magasine et Cadiz, côté nord.

Troisième Precinct—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters ; Bordeaux, entre Pitt et Prytania.

QUATORZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'avenue Peters à Lowerline ; Magazine, près State.

Deuxième Precinct—De St Charles à Melpomène tail race, de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad à Melpomène tail race ; coin Green et Edmond.

SEIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, et de Lowerline à l'avenue Carrollton ; Commercial, entre Bienville et Washington.

Deuxième Precinct—De St Charles à Melpomène tail race, et de Lowerline à l'avenue Carrollton, coin Washington et Hampton.

DIX-SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'avenue Carrollton à l'upperline ; Etat Hook and Ladder Hall, coin Maison pas Seconde.

Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième, de l'avenue Carrollton à l'Upperline ; Cinquième et Mary.

Troisième Precinct—Borné par Onzième, Upperline et Upperline canal au Lac au Nouveau Canal et de à l'avenue Carrollton ; Levee de protection, Wm Hay.
23 oct—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison de valeur, etc.

W. B. Kingrose vs. C. C. Stuecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,437—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encherre publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, le SAMEDI, 30 octobre 1886, à 1 heure P. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un fort lot de meubles de maison de valeur, effets mobiliers divers, etc., actuellement dans l'entrepôt rue Notre Dame entre Chapitoulas et Magasins d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26oct—28 30—nov 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Haller vs James Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,070—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encherre publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, le SAMEDI, 30 octobre 1886, à 1 heure P. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un fort lot de meubles de maison de valeur effets mobiliers divers etc. contenus dans le local No 8 rue des Carondelet, tel qu'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 oct—28 30—nov 5 6

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Vve Paul Moé contre John Vidal.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No. 8,225—En vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, au No. 95 rue Nord Rampart entre les rues St Louis et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 30 octobre 1886 à 12 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Une barouche, calash dans l'affaire ci-dessus d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions, comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
19 oct—19 26 30

**Compagnie de Navigation